

Ordre du jour

Séance ordinaire du conseil municipal
Lundi, 2 octobre 2023 à 19 h 30
Salle Plamondon, hôtel de ville



L'enregistrement de la séance sera publié le lendemain de la tenue de celle-ci sur le site Internet de la Ville de Neuville.

1. **Ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Première période de questions**
4. Approbation du procès-verbal
 - 4.1. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 septembre 2023
5. **Service de l'administration générale**

Aucun point
6. **Service de la sécurité incendie**

Aucun point
7. **Service des travaux publics**

Aucun point
8. **Service de l'urbanisme et de l'environnement**

Aucun point
9. **Service des loisirs et de la culture**
 - 9.1. Aide financière à la Maison des jeunes de Neuville
 - 9.2. Protocole d'entente entre la ville de Neuville et la ville de Donnacona concernant les inscriptions aux sports de glace ainsi qu'aux activités aquatiques
 - 9.3. Prolongation de l'Entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications
10. **Service des finances**
 - 10.1. Dépôt des comptes du mois de septembre 2023
 - 10.2. Autorisation de signataires des effets bancaires de la Ville de Neuville
 - 10.3. Autorisation de paiement et avenant au contrat octroyé à SaHo Construction inc.
 - 10.4. Autorisation de paiement à SaHo Construction inc., pour la Place des marées
11. **Greffé**
 - 11.1. Adoption du règlement no 90.2 modifiant les règlements no 90 et no 90.1 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgences 9-1-1
12. **Deuxième période de questions**
13. **Levée de la séance**

MARIE-KRYSTINE BEAUREGARD
Directrice générale adjointe et greffière

Le 28 septembre 2023

PROJET